

**RECONNAISSANCE** ■ Le prix Fémin'Initiatives a récompensé, hier, cinq femmes actives pour leur partenariat

## Femme et chef d'entreprise : « un combat permanent »

**La préfecture d'Eure-et-Loir, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat du département, a récompensé, hier, les cinq lauréates du prix Fémin'Initiatives.**

« Vive les femmes, vive la République et vive la France. » Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, ouvrait, hier, la 15<sup>e</sup> remise de prix du concours Fémin'Initiatives. Cinq femmes sur vingt-neuf ont été récompensées pour avoir repris ou créé une entreprise en Eure-et-Loir. Afin d'encourager les initiatives au sein de leurs entreprises, un chèque de 1.200 € a été remis à chacune des lauréates.

### Un encouragement aux entrepreneurs

Dans son discours d'introduction la préfète dénonce les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail à cause des inégalités salariales et hiérarchiques. D'après elle, c'est aux pouvoirs publics de se mobiliser et de montrer l'exemple, mais les femmes, individuellement, doivent aussi se faire entendre.

Pour les gagnantes, le combat contre le sexisme est quotidien. Afin de combattre les inégalités, chaque lauréate compte faire briller les couleurs de son

frontée à des remarques sexistes, son travail de paysagiste étant souvent attribué aux hommes. « On se concentre sur les bons clients, j'ignore les remarques qu'on peut me faire. » Le combat de ces femmes va se poursuivre. Le prix Fémi'Initiatives représente un encouragement important. La gagnante du prix talent et savoir-faire, Hélène Ragot, est reconnaissante : « Je suis très fière de remporter un prix qui récompense les femmes. » ■

« On est obligée de taper du poing sur la table pour se faire respecter. »



GAGNANTES. (De gauche à droite) Hélène Ragot, Lucie Honoré, Aurélie Lebon, Pauline Blanvillain et Laurentine Tiercelin, lauréates des prix Fémin'initiatives 2017. PHOTO ROXANE DE WITTE

avant de réussir dans leur milieu. Aurélie Lebon première pour la reprise de l'entreprise Gautier et Compagnie à Gellainville, près de Chartres, regrette les attitudes machistes de clients ou de concurrents. « Puisque nous sommes des femmes, on est obligée et taper du poing sur la table souvent pour se faire respecter. »

Pauline Blanvillain, récompensée pour avoir installé son entreprise « Les Vergers de Beauce », dans le territoire prioritaire de Bonneval, décrit un sexe-méli aux capacités physiques qui lui sont attribuées. Laurentine Tiercelin (prix jeune créatrice), codirectrice de la société Point Jardin à Saint-Rémy-sur-Avre, est souvent con-

**EN CHIFFRES**

**32 %**

des porteurs de projets à la chambre des métiers d'Eure-et-Loir étaient des femmes en 2016.

**21 %**

seulement, des femmes, dirigeaient une entreprise artisanale en Eure-et-Loir en 2016.

haite également engager un quatrième salarié en CDI. Le pari n'était pas gagné d'avance pour Lucie : « le fait d'être une jeune femme avec une activité atypique m'a freinée. » Les cinq lauréates sont unanimes, elles ont vécu « un parcours du combattant »

entreprise avec des projets toujours plus ambitieux. Lucie Honoré, récompensée par le prix dynamique économique et sociale pour son entreprise de loisir créatif, CréAttitude à Bajouville souhaite agrandir d'ici trois ans la surface de son magasin. Elle sou-

**RECONNAISSANCE** ■ Le prix Fémin'Initiatives a récompensé, hier, cinq femmes actives pour leur partenariat

## Femme et chef d'entreprise : « un combat permanent »

**La préfecture d'Eure-et-Loir, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat du département, a récompensé, hier, les cinq lauréates du prix Fémin'Initiatives.**

« Vive les femmes, vive la France. » Sophie Brocas, préfète d'Eure-et-Loir, ouvrait, hier, la 15<sup>e</sup> remise de prix du concours Fémin'Initiatives. Cinq femmes sur vingt-neuf ont été récompensées pour avoir repris ou créé une entreprise en Eure-et-Loir. Afin d'encourager les initiatives au sein de leurs entreprises, un chèque de 1.200 € a été remis à chacune des lauréates.

### Un encouragement aux entrepreneurs

Dans son discours d'introduction la préfète dénonce les inégalités entre les hommes et les femmes dans le monde du travail à cause des inégalités salariales et hiérarchiques. D'après elle, c'est aux pouvoirs publics de se mobiliser et de montrer l'exemple, mais les femmes, individuellement, doivent aussi se faire entendre.

Pour les gagnantes, le combat contre le sexisme est quotidien. Afin de combattre les inégalités, chaque lauréate compte faire briller les couleurs de son



**GAGNANTES.** (De gauche à droite) Hélène Ragot, Lucie Honoré, Aurélie Lebon, Pauline Blanvillain et Laurentine Tiercelin, lauréates des prix Fémin'initiatives 2017. PHOTO ROYANE DE WITTE

avant de réussir dans leur milieu. Aurélie Lebon première pour la reprise de l'entreprise Gautier et Compagnie à Gellainville, près de Chartres, regrette les attitudes machistes de clients ou de concurrents. « Puisque nous sommes des femmes, on est obligée et taper du poing sur la table souvent pour se faire respecter. »

**« On est obligée de taper du poing sur la table »**

frontée à des remarques sexistes, son travail de paysagiste étant souvent attribué aux hommes. « On se concentre sur les bons clients, j'ignore les remarques qu'on peut me faire. » Le combat de ces femmes va se poursuivre. Le prix Fémin'Initiatives représente un encouragement important. La gagnante du prix talent et savoir-faire, Hélène Ragot, est reconnaissante : « Je suis très fière de remporter un prix qui récompense les femmes. »

Roxane de Witte

### EN CHIFFRES

**32 %**

des porteurs de projets à la chambre des métiers d'Eure-et-Loir étaient des femmes en 2016.

**21 %**

seulement, des femmes, dirigeaient une entreprise artisanale en Eure-et-Loir en 2016.

Pauline Blanvillain, récompensée pour avoir installé son entreprise « Les vergers de Beauce », dans le territoire prioritaire de Bonneval, décrit un sexe-méli aux capacités physiques qui lui sont attribuées. Laurentine Tiercelin (prix jeune créatrice), codirectrice de la société Point Jardin à Saint-Rémy-sur-Avre, est souvent con-

haite également engager un quatrième salarié en CDI. Le pari n'était pas gagné d'avance pour Lucie : « le fait d'être une jeune femme avec une activité atypique m'a freinée. » Les cinq lauréates sont unanimes, elles ont vécu « un parcours du combattant »